



Contact : creal76@creal76.fr

Communiqué du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de Seine-Maritime (CREAL76)

Suite à l'annonce de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray, le Comité de Réflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime (CREAL76) affichait sur son site le 26 juillet dernier dès 16 heures le message suivant, message également adressé au maire de la commune :

« Prise d'otage meurtrière à Saint-Étienne-du-Rouvray : message du CREAL76
Le Comité de réflexion et d'action laïque de la Seine-Maritime (CREAL76) apporte tout son soutien à la population de Saint-Étienne-du-Rouvray frappée de stupeur par l'acte odieux commis par deux individus dans une église de la ville. Cette attaque semble revendiquée par l'Organisation État islamique (EI). Sans présager des résultats de l'enquête qui va s'ouvrir, le CREAL76 entend rappeler que toute spéculation politicienne qui conduirait à diviser la population en raison d'appartenances confessionnelles réelles ou supposées serait contraire au principe politique de laïcité que la municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray met en œuvre par le dialogue, les actions culturelles, l'attention manifestée à ses écoles publiques, l'accompagnement de la vie associative... En ces moments douloureux et périlleux, le CREAL76 se tient aux côtés de la municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray qui s'efforce d'œuvrer à l'unité de la population qu'elle administre.
Le 26 juillet 2016 (16 heures) »

Ce jour, suite aux propos de l'archevêque de Rouen Monsieur Dominique Lebrun, dénonçant la laïcité et mettant en cause la liberté dans les écoles publiques (propos rapportés dans Paris-Normandie de ce dimanche 31 juillet), le CREAL76 tient à rappeler quelques éléments du principe politique et juridique de laïcité.

Dans la France laïque et républicaine, ce principe assure l'égalité de tous les citoyens et de toutes les citoyennes. Il assure aussi la liberté de conscience et son expression, donc la liberté de tous les cultes et de toutes les convictions. La République va plus loin encore : en garantissant le libre exercice des cultes, elle garantit aussi sa sécurité.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, ce sont deux hommes qui pratiquaient librement leur culte qui ont été respectivement sauvagement assassiné et grièvement blessé. Par cet acte odieux, c'est donc bien la liberté de culte et de conscience qui a été visée.

En conséquence ce n'est pas avec moins de laïcité, comme le suggère l'archevêque de Rouen, que la paix sera rétablie dans notre société, mais au contraire avec plus de laïcité.

Quant à l'École publique, elle seule se fait un devoir d'accueillir tous les enfants, quelle que soit l'origine sociale et culturelle de leurs familles. Et loin de faire taire les différentes convictions, elle fait au contraire en sorte qu'elles s'y côtoient sans provocation et mépris, en enseignant que nos ressemblances sont plus importantes que nos différences. On sait le rôle néfaste que joue l'école privée dans l'insuffisance de mixité sociale génératrice de division dès le plus jeune âge.

Le CREAL76 juge regrettable que l'archevêque de Rouen utilise ce dramatique événement pour tenir des affirmations totalement infondées voire diffamatoires sur l'École publique et son enseignement.

Le 1^{er} août 2016

Le Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de Seine-Maritime (CREAL76) : www.creal76.fr